Sur l'académie de Créteil
La voie professionnelle va droit dans le mur !

La CGT syndique tous les personnels de l'Éducation nationale, 1er et 2nd degré. Ses élu-e-s PLP, certifiés, contractuel-le-s, AED ou administratifs sont là pour vous défendre !
Sur l'académie de Créteil, la CGT est la première organisation syndicale des personnels des lycées professionnels.

Sommaire :
page 1 :
Edito
page 2 :
CCF
pages 3 et 4 :
DHG illégales !
page 4 :
Apprentissage
page 5 :
La CGT reçue au Rectorat

Fréquemment jusqu'à 6 ou 7 suppressions de postes par établissement... Au niveau national, ce sont près de 4 000 suppressions de postes dans la voie professionnelle (plus de 300 pour les seuls lycées professionnels publics de l'académie de Créteil), qui entraînent de nombreuses mesures de cartes scolaires pour les personnels titulaires, obligés de quitter leur établissement ; pour les non-titulaires, c'est la menace d'un futur licenciement et du chômage.

Cette situation inacceptable est le résultat combiné de deux réformes, celle de la RGPP (Révision générale des politiques publiques) qui prévoit le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, et celle du baccalauréat professionnel en 3 ans, réforme soutenue par certains syndicats. Cette dernière réforme [qui se traduit, pour des dizaines de milliers de bacheliers de la voie professionnelle, par la diminution d'une année de formation] a comme effet immédiat la diminution du nombre d'enseignants.
Ce n'était d'ailleurs pas le moindre des arguments dans la décision gouvernementale d'imposer cette réforme.
Mais à ces effets comptables, se rajoutent ceux que la CGT avait pointés lors de la mise en place de la réforme. Le Bac Pro en 3 ans n'a pas réussi à augmenter l'attractivité de la voie professionnelle et, contrairement à ce que le ministère avait promis, cela n'a pas réduit les sorties sans diplôme. Les personnels de l'enseignement professionnel assistent exactement à la situation contraire. La fuite des élèves dans le cursus 3 ans est plus importante que celle que nous constations dans la scolarité BEP/Bac Pro.
Cette réforme aggrave les difficultés des élèves les plus fragiles, d'où le décrochage. La situation est rendue intenable pour de nombreux établissements, ce qui explique la détermination des personnels, malgré les refus répétés des Inspections académiques ou des rectorats d'accéder à leurs revendications.

CGT-*Educ'Action* académie de **Créteil**
9 rue Génin 93200 SAINT-DENIS – 01 55 84 41 07 - E-mail : contact@cgteduccreteil.org
Site : http://www.cgteduccreteil.org

Stop aux CCF !

La CGT-Educ'action Créteil prend l'initiative de lancer une pétition sur les CCF.
A signer en ligne : www.cgteduccreteil.org

Les CCF sont imposés dans la voie professionnelle des lycées en CAP et en Bac Pro. Toutes les disciplines sont concernées, sauf pour l'instant le français, l'histoire géographie et l'éducation civique.

Le CCF, qui nous a été présenté comme un allègement des examens, a surtout l'énorme avantage de réduire les coûts.

Il signifie pour tous les collègues un alourdissement considérable de leurs tâches, une surcharge de travail, la mise sous tension permanente et la désorganisation des établissements. Élèves, enseignants, vie scolaire et administration se voient en situation d'examen tout au long de l'année, sans aucun moyen supplémentaire.
La mise en place des CCF se caractérise par une grande disparité de mise en œuvre selon les établissements, elle porte atteinte au caractère national des diplômes.
Sans aucun doute, le ministère pourra se féliciter du pourcentage de reçus, mais à quel prix ! Pression sur les collègues pour qu'ils gonflent les notes, stress, concurrence entre les établissements, fin du caractère national des diplômes, déqualification des élèves... on peut s'inquiéter !

La mise en place d'une indemnité pour le passage des CCF ne répond en rien à ces problèmes, d'autant que nous constatons des disparités sur son paiement effectif selon les établissements ou selon les personnels (contractuels ou TZR ne touchant rien !).

Quelle sera la reconnaissance par les entreprises de ces diplômes en tout CCF ?

Quelle chance de réussite pour les bacheliers professionnels poursuivant en BTS ?

Les signataires demandent :

- **Deux épreuves obligatoires maximum évaluées en CCF. Les autres épreuves sont évaluées par un contrôle terminal.**
- **La reconnaissance de la charge de travail engendrée par le CCF dans le service des enseignants.**
- **L'attribution des moyens financiers dans les budgets des établissements pour la réalisation des CCF.**

CGT-*Educ'Action* académie de **Créteil**
9 rue Génin 93200 SAINT-DENIS – 01 55 84 41 07 - E-mail : contact@cgteduccreteil.org
Site : http://www.cgteduccreteil.org

DHG illégales !

Le rectorat de Créteil a une triste spécificité : c'est le seul rectorat qui n'applique pas de manière systématique les horaires réglementaires en bac pro 3 ans.

Le calcul de ces horaires se fait sur la base du bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009, ce BO prévoit un certain nombre d'heures en fonction des spécialités (industrielle ou tertiaire) auxquelles s'ajoute un volume d'heures complémentaires (prévu à l'article 5 et l'annexe 4) qui se calculent sur la base de l'effectif constaté.

Les choses semblent compliquées, elles ne le sont pourtant pas ! Prenons un exemple précis. Au LP Rimbaud de La Courneuve nous avons été reçus en audience au rectorat à ce sujet. Comme partout nous perdons des heures avec la fin de l'effet « bulle » ou « bourrelet » du passage au bac pro 3 ans, puisque sur l'établissement ce sont deux classes de terminale qui disparaissent à la fin de l'année. Mais les économies budgétaires sur le dos des élèves et des personnels des lycées professionnels ne s'arrêtent pas là. Le rectorat prévoit pour ce lycée 891 heures de DHG à la rentrée prochaine au lieu des 956,5 heures qui devraient nous être attribuées au regard des textes officiels. Alors, comment se calculent les horaires réglementaires ?

Deux cas de figure :

1. Filière industrielle (grille horaire n°1):

Base horaire hebdomadaire	+ volume complémentaire	= horaire réglementaire
34,5H	+ nombre d'élèves / 20 x 11,5	46H pour 20 élèves 48,3H pour 24 élèves 51,75H pour 30 élèves

2. Filière tertiaire (grille horaire n°2) :

Base horaire hebdomadaire	+ volume complémentaire	= horaire réglementaire
33,5H	+ nombre d'élèves/ 24 x 11,5	43H pour 20 élèves 45H pour 24 élèves 47,8H pour 30 élèves

CGT-*Educ'Action* académie de **Créteil**
9 rue Génin 93200 SAINT-DENIS – 01 55 84 41 07 - E-mail : contact@cgteduccreteil.org
Site : http://www.cgteduccreteil.org

Or sur le LP Rimbaud, pour les bacs pro tertiaire (gestion administrative, compta, secrétariat et ARCU) à 24 élèves ce sont 41 heures qui sont prévues au lieu des 45 heures réglementaires. Dans la filière industrielle (ASSP) à 30 élèves ce sont 41,5 heures qui sont prévues au lieu des 51,75 heures réglementaires, soient 10 heures de moins ! Le tout multiplié par le nombre de divisions nous amène à un déficit horaire de plus de plus de 65 heures ce qui équivaut à 3,5 emplois temps plein sur un seul petit lycée professionnel. On mesure bien ainsi les économies budgétaires réalisées à l'échelle d'une académie. Une fois de plus ce sont les élèves qui sont sacrifiés puisque le non-respect des heures réglementaires conduit à ne pas pouvoir dédoubler les classes et ainsi à pénaliser les élèves les plus en difficulté. Ce sont donc les élèves les premières victimes de ce détournement du rectorat de Créteil, mais aussi les enseignants qui voient leurs conditions de travail se dégrader.

Le rectorat de Créteil jouit jusqu'ici d'une certaine quiétude à ce sujet, mais nous refusons d'en rester là. Depuis 2010, la CGT Educ'action mène ce combat pour faire respecter les horaires réglementaires en bac pro 3 ans, une action devant le tribunal administratif est en cours à propos du LP Vinci à Melun, mais nous devons tous œuvrer pour mettre sur la place publique l'illégalité de la politique rectorale.

Alors enseignants des LP, tous et toutes à vos DHG, vos calculatrices et vos demandes d'audience ! C'est tous ensemble que nous pourrons faire plier le rectorat et lui imposer de respecter la loi !

Que cache la promotion de l'apprentissage ?

(extraits d'un appel unitaire paru dans la presse)

[…] Nicolas Sarkozy a annoncé vouloir doubler les formations en apprentissage : 800 000 contrats en 2015. Pour atteindre cet objectif, [il] a proposé que la dernière année de formation en bac professionnel et en CAP se fasse « systématiquement en apprentissage dans l'entreprise ». [Il s'agit] de transférer toujours plus la mission de la formation de ces jeunes de l'État vers les entreprises et les régions. Or l'apprentissage présente de nombreuses difficultés tant conjoncturelles, trouver un employeur dans un contexte de crise économique, que structurelles, discriminations sexuelle, sociale, au faciès, ruptures de contrats, etc. De plus, la généralisation de l'apprentissage aux niveaux V et IV ne répond ni aux besoins réels de formation initiale ni à la nécessaire élévation du niveau de qualification des jeunes.

[...]Des filières entières de formation, voire aujourd'hui des lycées professionnels, pourraient disparaître au détriment des conditions d'étude des élèves et des conditions de travail des personnels. […] ***La formation professionnelle sous statut scolaire reste déconsidérée et souvent associée à l'idée d'échec scolaire. Il y a donc urgence à redonner des moyens et à promouvoir la voie professionnelle mais aussi à revaloriser ses diplômes. [...]***

CGT-*Educ'Action* académie de **Créteil**
9 rue Génin 93200 SAINT-DENIS – 01 55 84 41 07 - E-mail : contact@cgteduccreteil.org
Site : http://www.cgteduccreteil.org

La CGT reçue au Rectorat de Créteil

Les syndicats CGT-Educ'action et CGT enseignement privé de l'académie de Créteil ont été reçus au Rectorat le 3 mai 2012.

1/ Enseignement privé : constat de - 500 élèves dans la filière pro mais plus d'accueil dans les secondes générales = politique volontariste des directions.
Des moyens d'enseignement plus importants que dans le public pour le professionnel. La Dotation horaire des BAC PRO semble correspondre au mieux à la dotation prévue par les textes d'application, contrairement au Public .

2/ Carte de formations : Le rectorat a insisté sur la complémentarité de fait et bien installé de la carte des formations entre privé public et apprentissage sur la formation initiale des 3 voies
La CGT insiste toujours sur la priorité à donner à l'enseignement public dans ce cadre.
Nous avons rappelé la nécessité de maintenir voire de les conforter les petits lycées polyvalents avec leur partie générale et/ou technologique et de ne pas fermer les voies générales et technologiques.
Nous avons rappelé la nécessité de poursuite d'études des bacheliers PRO en BTS notamment dans le secteur administratif voire commerce vente et ce en continuité de formation avec adaptation En réponse le rectorat a mis en avant des dispositifs d'accompagnement des bacheliers pro en terminale et 1ère année de BTS sur des projets d'équipes pédagogiques (heures prévues) validées par le rectorat.
Ce dispositif fonctionne avec appel de projets prévu a nouveau en mai 2012 par circulaire rectorale Selon le rectorat, qui doit dresser un bilan qualitatif et quantitatif de ce dispositif pour 2011, plusieurs lycées et assez nombreux (semble-t-il sans précision !) sont dans ce processus validé pare l'inspection.
En tout état de cause, la carte de formations en BTS en poursuite d'études dans leur établissement reste trop réduite voire inexistante sur plusieurs lycées pro .
Le BTS par apprentissage pour les bacheliers Pro peut être une solution mais se heurte à la réalité de conclure un contrat d'apprenti dans les entreprises.
La CGT rappelle que la mixité des publics scolaire et apprentissage ne peut que renforcer l'Apprentissage au détriment de la Formation initiale scolaire par conséquent la CGT reste en désaccord avec cette orientation des Recteurs et des Régions.
Nous avons indiqué que nous souhaitons avoir une entrevue spécifique sur la mise en œuvre des formations par apprentissage dans l'Académie de Créteil. La dimension de la situation des personnels des CFA (emploi, temps de travail, contrat…) et des apprentis (rupture de contrat, taux d'insertion, conditions d'enseignement en centres et en entreprise..) doit aussi faire partie des points à aborder.

3/ DHG des BAC PRO
Le rectorat ne répond à aucune demande d'augmenter la dotation structure globale d'enseignement des bac pro et s'en tient aux grilles communiquées par la DOS aux chefs d'établissements.

CGT-*Educ'Action* académie de **Créteil**
9 rue Génin 93200 SAINT-DENIS – 01 55 84 41 07 - E-mail : contact@cgteduccreteil.org
Site : http://www.cgteduccreteil.org

La lutte des personnels de l'enseignement professionnel va se poursuivre, il n'y a pas de pause syndicale lorsque la survie des établissements est menacée.

La CGT rappelle son engagement à construire un mouvement global et unitaire dans l'Éducation nationale. Ce mouvement passe nécessairement par la grève.

Plus encore, la CGT exige une remise à plat de la totalité des contre-réformes de ces dernières années. Elle exige l'annulation des 80 000 suppressions d'emplois de ce quinquennat et, dans l'urgence, la mise en place d'un collectif budgétaire incluant la garantie d'emploi pour toutes et tous.

Enfin, la CGT milite pour un grand Service Public de l'Éducation nationale pouvant accueillir tous les élèves.

Tract LP Créteil juin 2012

À remettre à un militant CGT ou à retourner à l'adresse ci-dessous

Je souhaite : ☐ prendre contact ☐ me syndiquer

Nom ..... Prénom .....

Adresse personnelle .....

Code postal ..... Commune .....

Établissement .....

Code postal ..... Commune .....

Tél. ..... Mail .....

CGT Éduc'action – 9/11 rue Génin 93200 Saint-Denis

CGT-*Educ'Action* académie de **Créteil**
9 rue Génin 93200 SAINT-DENIS – 01 55 84 41 07 - E-mail : contact@cgteduccreteil.org
Site : http://www.cgteduccreteil.org